REGISTRE DES ARRÊTES MUNICIPAUX
N° 2022- 4538

RÉGLEMENTATION PROVISOIRE DE LA CIRCULATION
DANS DIVERSES RUES DE LA VILLE DE SEVRAN

République Française
Liberté – Égalité – Fraternité
Arrondissement du Raincy
Canton de Sevran

Le Maire de la Ville de SEVRAN,

Vu les Articles L 2521-1 et L 2521-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route et les Décrets subséquents,
Vu le Code Pénal,

Considérant les travaux de réfection de massifs fleuris réalisés par la régie Parcs et Jardins,

Attendu qu'il convient de prendre toutes mesures propres à éviter les accidents ainsi que toutes les précautions à cet égard,

ARRETE

ARTICLE 1er : Les articles suivants sont applicables dès signature de l'arrêté et jusqu' au 31 décembre 2022.

ARTICLE 2 : La circulation sera réduite à 30 Km / h pendant toute la phase des travaux.

ARTICLE 3 : La signalisation réglementaire sera mise en place et entretenue par
Régie Parcs et Jardins 21 rue Pierre Curie 93270 SEVRAN

ARTICLE 4 : Durant la période des travaux le Domaine Public devra être parfaitement nettoyé et dégagé de tout obstacle pouvant entraver la circulation des usagers, l'écoulement des eaux dans les caniveaux et ce, chaque jour lorsque l'entreprise quittera les lieux de travail.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera affiché 48 heures avant tout début d'intervention, dans les rues concernées, par l'entreprise réalisant les travaux.

ARTICLE 6 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Sevran dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou sa notification, de sa transmission au contrôle de légalité le cas échéant. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception, équivaut à une décision implicite de rejet (art.L 411-7 CRPA), cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Montreuil par courrier ou sur le site Télé-recours dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse explicite ou implicite de Monsieur le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

... / ...

REGISTRE DES ARRÊTES MUNICIPAUX
N° 2022- 4538

RÉGLEMENTATION PROVISOIRE DE LA CIRCULATION
DANS DIVERSES RUES DE LA VILLE DE SEVRAN

ARTICLE 7 : Monsieur le Commandant de Police, Monsieur le Directeur Général de la Ville de Sevran, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 8 : Ampliation du présent arrêté en sera adressée à :

* Commissariat de la Police Nationale de Sevran
* Police Municipale de Sevran
* PARIS TERRES D'ENVOL BP 85 93420 VILLEPINTE.
* Régie Parcs et Jardins 21 rue Pierre Curie 93270 SEVRAN
* Le Département de la Seine Saint Denis Hôtel du Département service de la DVD 93006 BOBIGNY Cedex

FAIT A SEVRAN, le 11 octobre 2022

VILLE DE SEVRAN - SEINE-SAINT-DENIS

LE MAIRE

Stéphane BLANCHET